

Heol Eusa



BULLETIN MUNICIPAL D'OUESSANT

■ ÉDITO LE MOT DU MAIRE

Distro-skol laouen d'an holl!*

APRÈS PRESQUE SIX MOIS DE MAN-DAT, notre équipe s'investit sans relâche au service de la commune. Quelques cheveux blancs en plus, peut-être, mais le moral n'a pas pris une ride ! Il faut dire que la rentrée aura été particulièrement « sportive » entre l'annonce surprise du départ des éleveurs et la tempête médiatique qui a suivi presque aussi vite qu'un grain sur la Mer d'Iroise... Mais les projets avancent, sur tous les fronts. Côté vie locale, la **navette solidaire et le jardin partagé** se concrétisent. Le 13 octobre, nos jeunes éliront également les membres du premier **Conseil Municipal des Jeunes d'Ouessant**, une nouvelle étape pour leur donner toute leur place dans la vie de notre commune. Toujours côté vie locale, la Maison de la Presse change de mains : nous souhaitons la bienvenue à Rodolphe, qui reprend le flambeau, et adressons nos chaleureux remerciements à Guylène pour toutes ces années au service des Ouessantins. Nous poursuivons par ailleurs nos recherches pour trouver une solution pérenne pour les locaux de notre équipe médicale. Le nouveau broyeur à déchets verts est désormais identifié, et les travaux de sécurisation de l'église doivent débuter à l'automne, si le calendrier que nous nous sommes fixé est tenu. Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif : tout seul, on va vite ; ensemble, on va plus loin ! Je terminerai avec une pensée pour nos jeunes en cette rentrée, qu'ils restent sur l'île ou rejoignent le continent : je leur souhaite, ainsi qu'à leurs familles, une très belle année scolaire.

David QUANTIN

*Belle rentrée à toutes et à tous !



■ MUNICIPALITÉ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité lance le **Conseil Municipal des Jeunes**, un axe fort du projet éducatif qui permettra aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs. C'est avant tout un lieu de proposition, de décision et d'expression où l'enfant peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concernent et qu'il désire voir aboutir. Le CMJ est soutenu par l'ensemble des partenaires présents sur la commune, en relation avec les enfants : les familles, l'équipe municipale et ses services administratifs et techniques, l'équipe enseignante, les associations et les partenaires locaux. Une charte encadre les droits et les devoirs du Conseil Municipal des Jeunes.

En pratique

- Six conseillers municipaux seront élus : deux CM, deux 6^e/5^e et deux 4^e/3^e, en respectant la parité.
- Mandat de deux ans renouvelable une fois. Les enfants intéressés (du CM1 à la 3^e) feront parvenir à la mairie une fiche de candidature avec l'accord parental.
- La campagne durera deux semaines.
- Les votants : les enfants du CP à la 3^e.
- Les élections auront lieu à la mairie, sur le temps scolaire. Le bureau

de vote sera présidé par le Maire. Les postes d'assesseurs peuvent être tenus par des membres du Conseil Municipal et des enfants non-candidats. Le bureau de vote est pourvu d'un isoloir, d'une urne et d'enveloppes électorales (matériel fourni par la Mairie).

- Une réunion des six conseillers du CMJ aura lieu avec les élus au minimum une fois par trimestre.

Le budget

Les jeunes du CMJ peuvent solliciter le Conseil Municipal sur des projets qui nécessitent un financement. Il n'y a pas de budget annuel alloué au CMJ. Les dépenses seront validées en Conseil Municipal en fonction de la pertinence des projets. Les jeunes pourront ainsi s'initier à la gestion et appréhender les réalités budgétaires. Ils pourront mettre en place des actions d'autofinancement et solliciter d'autres sources financières (Conseil Départemental, Conseil Régional...).

Le calendrier

- **15/09** : les élus viendront à la rencontre des jeunes dans leur établissement.
- **29/09** : lancement de la campagne.
- **13/10** : élection du Conseil Municipal des Jeunes en mairie.

LA MAIRIE EN BREF

- Les services de la déchetterie demandent aux habitants de prévoir la sortie de leurs poubelles **la veille ou avant 8 heures du matin** les jours de ramassage.
- Le lâchage des **moutons** aura lieu le **20 septembre**.
- Le camping sera ouvert jusqu'au **31 octobre**.

■ CCAS NAVETTE SOLIDAIRE

La Navette Solidaire est un service de transport collectif de proximité mis en place par le CCAS d'Ouessant. C'est un service payant (possibilité d'abonnements). Elle permet aux personnes inscrites de **se déplacer sur l'île pour leurs achats et leurs démarches**. Elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans relevant des GIR 5 et 6 ou de moins de 60 ans en situation de handicap. Elle circulera deux fois par semaine : le mardi matin et le jeudi ma-

tin, de 9 h 30 à 12 heures. Le transport sera assuré par le minibus communal. Ce nouveau service démarrera dès le **15 septembre prochain**.

INSCRIPTIONS

Inscriptions ou renseignements à partir du **7 septembre** :

- par téléphone ou par SMS au 06 48 97 57 61 (CCAS).
- par mail : ccas@ouessant.bzh.

■ POINT DE SITUATION EAU POTABLE

Cet été, nous avons attiré votre attention sur la période de **sécheresse en cours** depuis ce mois de mars et de ses conséquences négatives sur les niveaux d'eau retenue par nos deux barrages. Grâce à une utilisation raisonnée de la part de chacun, une restriction rigoureuse de cet élément précieux a ainsi pu être évitée. La baisse des niveaux de la ressource

est davantage marquée qu'elle ne l'était à l'été 2022, précédente année symbolique d'un point de vue sécheresse. Les prévisions météorologiques n'étant pas, pour l'instant, favorables à une remontée significative des niveaux, la municipalité vous sollicite et vous remercie par avance de poursuivre l'attitude citoyenne dont vous avez fait preuve.

55 000 M³

VOLUME TOTAL
DES DEUX BARRAGES
PLEINS

32 000 M³ = 125

VOLUME TOTAL
DES DEUX BARRAGES
AU 31/08/2026

JOURS DE
PRODUCTION

Chiffres Eau du Ponant

■ PROCÉDURE DESTRUCTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

On vous explique en quelques étapes simples la procédure de destruction des épaves (*véhicules hors d'usage* — VHU) :

- **Étape #1 > Démarches administratives**
Vous rendre en mairie pour établir la déclaration de cession d'un véhicule en vue de sa destruction.

Les documents suivants sont à fournir : carte grise, carte d'identité du ou des propriétaires du véhicule, Cerfa 15776*01 + Cerfa 14365*01 + Cerfa 13757*03.

Régler par chèque les frais de transport du parc à VHU du Stiff jusqu'au port de commerce à Brest : 84 € pour les voitures, 38 € pour les motos et scooters, 168 € pour les fourgons.

- **Étape #2 > Dépollution**

Dépolluer votre véhicule ou le faire dépolluer par un garage (à votre charge) :

- ① **Vidange de tous liquides** : carburant, huiles (moteur, boîte de vitesses, pont), liquides (frein, direction assistée, lave-vitres, refroidissement). Si vous dépolluez vous-même, n'oubliez pas de bien refermer tous les bouchons pour qu'il n'y ait aucun écoulement. Déposer ensuite tous ces liquides à la déchetterie.

- ② **Retrait de la batterie**, qui sera à déposer à la déchetterie.
- ③ **Remplir** (ou faire remplir par le garagiste) l'attestation de dépollution.
- ④ **Enlever les déchets** se trouvant dans le véhicule.

- **Étape #3 > Prise de rendez-vous de dépôt au parc à VHU**

Dès que le dossier est complet, prendre rendez-vous auprès de la mairie pour fixer le jour et l'heure de dépôt de votre véhicule au parc à VHU. Rendez-vous confirmé par mail. Les frais liés à l'utilisation des transporteurs sur l'île sont à votre charge.

- **Étape #4 > Dépôt au parc à VHU**

Un agent de déchetterie réceptionne le véhicule et vérifie que la dépollution a été faite. Si le contrôle est satisfaisant, le véhicule est accepté sur le parc. L'attestation de destruction sera ensuite fournie par Guyot Brest.

81

C'est le nombre d'épaves évacuées (ou en cours) au 31/08/2026, en progression de 20 % par rapport à 2025.

■ CARTOGRAPHIE

BALADES VIRTUELLES

Les balades virtuelles à Ouessant, c'est maintenant possible !

Grâce à Panoramax, l'application développée par l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) depuis 2022, il est désormais possible de découvrir Ouessant à distance. Similaire à Google Street View, Panoramax permet de consulter des photos à 360° ou classiques prises depuis la voie publique. Les routes d'Ouessant ont été photographiées par le SDEF en octobre 2023.

Qu'est-ce que Panoramax ?

- **Un projet collaboratif** lancé par l'IGN et OpenStreetMap France.
- **Des vues immersives** accessibles en ligne.
- **Un projet open data** : les images sont librement accessibles et réutilisables gratuitement.

Le programme étant collaboratif, chacun peut contribuer en photographiant l'espace public, à pied, à vélo ou en voiture. Les visages et plaques d'immatriculation sont automatiquement floutés.

 <https://panoramax.ign.fr/>

AGENDA CULTUREL

- **11-12-13 septembre**
Festival Ilophone.
- **Mardi 15 septembre**
12 H / 16 H > **Salle de la mairie**
Permanence Groupama.
Informations sur l'offre de mutuelle.
- **Week-end des 19 et 20 septembre**
Journées du Patrimoine
 - Visite du Sémaphore du Stiff
Inscription à l'Office du Tourisme.
 - Visite du Fort St-Michel
Inscription en mairie.
- **Dimanche 20 septembre - 14 H**
Balade guidée sur la route des lavoirs
Association Le Petit Patrimoine Ouessantin.
Inscription à l'Office du Tourisme.
- **Lundi 21 septembre**
18 h 30 > **Salle polyvalente**
Réunion publique : étude historique et diagnostic de l'église.

Dans le cadre d'Octobre rose

Soutien à la lutte contre le cancer du sein

- **Dimanche 18 octobre**
14 h 00 > **Départ de la mairie**
Marche. Deux parcours selon difficultés.
- **Mardi 20 octobre**
14 h 00 > **Départ de Keranchas**
Marche sur la route des lavoirs.
Association Le Petit Patrimoine Ouessantin.
- **Dimanche 15 novembre**
Salle polyvalente. Repas des anciens.